## Hécatombe à Cofinoga

Près de 400 emplois sont supprimés dans la société de prêt à la consommation, jadis prospère, dont BNP Paribas et les Galeries Lafayette se partagent la propriété.



Rassemblement des salariés, hier devant Cofinoga, à Mérignac. (photo guillaume bonnaud)

## **Imprimer**

Il n'y a hélas pas eu de bonne surprise hier au comité central d'entreprise de Cofinoga : la société de crédit, filiale commune de BNP Paribas et des Galeries Lafayette, a annoncé la suppression de 462 postes, qui pourrait être partiellement compensée par 29 créations. Au total, plus de 15 % des emplois français de la société vont ainsi disparaître.

Si le site de Jurançon (Pyrénées-Atlantiques) est épargné, celui de Mérignac, qui représente quelque 80 % de l'effectif, est touché de plein fouet : 397 suppressions de postes y sont ainsi programmées.

A priori, le service de relations clients (centres d'appel, etc.) ne devrait pas être trop concerné, puisque quelques créations de postes y sont même prévues. En revanche, les fonctions dites « support » subissent une hécatombe. Les services comptabilité, ressources humaines, recouvrement, informatique, gestion administrative (back-office), etc., sont très durement touchés.

## Reclassement

Dans cet établissement où la moyenne d'âge est de 40 ans, et dont le personnel est en grande majorité féminin, le plan va, par la force des choses, concerner des centaines de femmes. Et il n'épargnera pas les cadres : plus de 100 pourraient faire les frais de cette purge.

Le processus d'information-consultation des instances du personnel commencera le 31 janvier. Il y sera notamment question des possibilités de reclassement, proposées par les actionnaires du groupe. 122 postes pourraient ainsi être offerts, dont une partie par le groupe Galeries Lafayette (BHV, Monoprix, etc.), et une quarantaine chez Cételem, autre filiale de BNP Paribas spécialisée dans le crédit à la consommation. La direction de Cofinoga n'exclut pas que d'autres opportunités se présentent au fur et à mesure de la discussion du Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), dans le cadre duquel les licenciements ne devraient pas intervenir avant plusieurs mois.

Même si la situation sentait le roussi depuis plus d'un an, ce traitement de choc va faire d'autant plus mal que Cofinoga a longtemps baigné dans la prospérité, notamment grâce au pactole du crédit renouvelable, dont les taux permettaient de dégager des marges et des profits considérables.

Il n'est pas impossible que cette situation ait atténué la vigilance des actionnaires Galeries Lafayette et BNP Paribas qui était minoritaire, avant de prendre 50 % du capital en 2005. Gorgées de dividendes, les maisons-mères ont ensuite dû faire face à la baisse des profits, du fait de la crise, à la baisse du crédit à la consommation et de l'encadrement du renouvelable. Le résultat serait même devenu négatif l'an dernier à hauteur de plusieurs centaines de millions, en raison notamment de dépréciations d'acquisitions antérieures. La survie de la société passe sans doute entre autres par le renforcement de sa présence sur certains segments du marché (énergies renouvelables, prêts sur les lieux de vente, etc.), où elle avait quelque peu laissé le champ libre à Cetelem.

Une situation qui fait craindre à certains salariés que BNP sacrifie Cofinoga au profit de Cetelem. « Nous devons nous accrocher au chariot de la BNP », souligne Laurent Bellière, trésorier (CDFT) du comité d'entreprise. De toute évidence, la grande banque a les moyens de fournir de substantielles possibilités de recrutement aux salariés de Cofinoga, mais aussi d'aider cette dernière, dont elle a encaissé les dividendes pendant des années, à repartir du bon pied.